

Mercredi 29 janvier 2025

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA RUE DE SÉLESTAT ET DE LA PLACE ANDRÉ NEHER

Madame, Monsieur,

La Ville d'Obernai poursuit la restructuration de la trame viaire du centre-ville avec la restructuration complète de la rue de Sélestat et de la Place A. Neher pour un budget de 3 765 000 € H.T. Vous trouverez ci-joint la présentation de cet important projet. Les investigations archéologiques préalables ayant été réalisées en novembre 2024 par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, la **première phase des travaux** allant de la rue Baegert à la rue du Général Gouraud pourra **débuter à partir du lundi 17 février 2025, pour une durée de 5 mois**. La Ville d'Obernai et Electricité de Strasbourg Réseaux ont d'ores et déjà effectué de nombreux travaux préparatoires pour limiter la durée globale du chantier.

Durant toute la durée des travaux :

- **La rue de Sélestat sera en permanence fermée à circulation automobile et au stationnement à partir de la rue Baegert jusqu'à la rue du Général Gouraud.** L'ampleur des travaux réalisés en matière de réseaux (notamment d'assainissement et d'eau potable) et le rétablissement de la chaussée en pavés naturels ne permettent pas d'envisager un maintien de la circulation aux véhicules (y compris les deux roues).
- Les riverains disposant d'un garage donnant sur la rue de Sélestat ne pourront pas y accéder en voiture. Afin de répondre à vos besoins de stationnement, **le Parking de la Salle des Fêtes sera réservé au stationnement de vos véhicules, identifiés par un macaron (voir page 3, les modalités pratiques pour récupérer ce document).**
- **La rue de Sélestat et la Place A. Neher seront accessibles en permanence aux piétons** et une signalétique spécifique sera mise en place pour **faciliter l'accès aux commerces et aux habitations.**
- **Des aires de collecte des déchets ménagers** ainsi que **des aires de livraison provisoires pour les commerces** ont été définies (voir plan).

Pour toute question, M. Thibaut Schmitt, Chargé d'Opérations « Voirie et Aménagement urbain » de la Ville d'Obernai, se tient à votre disposition (03.88.49.95.90 ou dae@obernai.fr).

En espérant que ces travaux, après réalisation, vous donneront entière satisfaction, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Bernard FISCHER



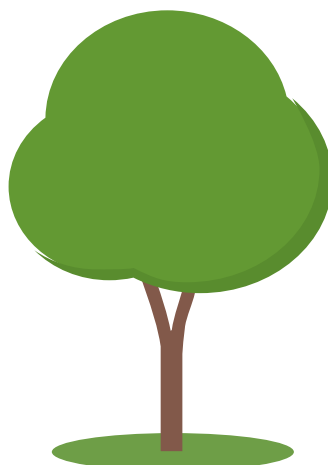
Maire d'Obernai
Conseiller Régional



Restructuration de la rue de Sélestat et de la Place André Neher

Le programme des travaux (4 500 m² environ)

- la restructuration, à l'instar des rues Dietrich et Bægert, pour une rue plus confortable et plus apaisée (zone de rencontre avec limitation de la vitesse de circulation à 20 km/h),
- le réaménagement des places de stationnement pour les voitures et les vélos,
- la mise en accessibilité des trottoirs,
- le réaménagement de la Place A. Neher avec la création d'espaces verts et d'un jardin d'eau,
- la mise en valeur de la Synagogue,
- le renouvellement des réseaux,
- la désimperméabilisation des sols,
- la plantation de végétaux et d'arbres.



Vous entrez dans une

ZONE DE RENCONTRE



PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Le piéton est prioritaire sur tous les véhicules ainsi que les cyclistes.



LIBERTÉ POUR LES CYCLISTES

Le cycliste laisse la priorité aux piétons. Il circule dans les deux sens en adaptant sa conduite à la présence des véhicules circulant en sens inverse et respecte toutes les règles du sens de la route.



VIGILANCE POUR LES AUTOMOBILISTES

La voiture cède la priorité aux piétons et aux cyclistes. Le conducteur respecte la limitation de vitesse de 20 km/h et doit être très attentif.



Le budget prévisionnel de ces travaux est de 3 765 000 € H.T.



Informations pratiques concernant les travaux

- 1^{re} phase des travaux de la rue de Sélestat : de la rue Baegert à la rue du Général Gouraud et Place A. Neher.
- Durée de la 1^{re} phase : 5 mois à partir du 17 février 2025.
- En raison de l'attente de la levée de la contrainte archéologique, la date de démarrage des travaux de la Place A. Neher n'est pas encore connue.
- L'ensemble de cette section de rue sera fermé à la circulation pour tous les véhicules.
- L'ensemble des commerces et des habitations restera accessible à pied ainsi que le passage du Parking des Remparts vers le centre-ville.
- L'accès au Parking des Fines Herbes sera maintenu par la rue du Général Baegert.
- Les points de collecte des ordures ménagères ainsi que les aires de livraison seront déplacés. Deux aires de livraison temporaires seront créées, Place du Marché et au Parking des Remparts. Voir plan ci-dessous.

* Comment récupérer le macaron de stationnement à apposer sur le pare-brise ?

- Le Parking de la Salle des Fêtes sera réservé, dans la limite des places disponibles, au stationnement des véhicules des riverains, qui devront être identifiés par un macaron délivré par la Mairie.
- L'accès à ce Parking ne sera pas possible : les jeudis matin de 5h à 14h en raison de la tenue du Marché hebdomadaire et lors du Trail Alsace Grand Est by UTMB (du 15 au 18 mai 2025).
- Le macaron est à récupérer à partir du 4 février en Mairie sur présentation de(s) carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s), l'adresse y figurant devant indiquer "rue de Sélestat". Vous pouvez aussi faire la demande par mail (dae@obernai.fr) avec vos coordonnées et la copie de la carte grise.



Restructuration de la rue de Sélestat et de la Place André Neher



I 1^{re} section de rue
en travaux à partir
du 17 février 2025.

■ Place A. Neher : démarrage
des travaux en attente
de la levée de la contrainte
archéologique.

I 2^e section de rue : travaux
planifiés ultérieurement.

P Parking de la
Salle des Fêtes